

## TREVE SUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

— Hier, la Sogima et Marseille République ont signé une trêve en finalisant la procédure de relogement d'une partie des locataires du patrimoine de Marseille République, rue Vincent-Lebianc. Après une bataille judiciaire - il est mis un terme aux procédures - "conformément à la volonté de la Ville, la Sogima s'engage ainsi à reloger dans cet îlot les locataires de Marseille République concernés actuellement par des travaux lourds de rénovation rue de la République." D'autre part, "Marseille République poursuit les travaux de réhabilitation des 49 logements vides de cet îlot en vue du relogement de ses locataires." La polémique sur le relogement des habitants de cette rue semble loin d'être finie.

F.P.